

Région Hauts de France
Département du Nord
Arrondissement de Dunkerque
Chef-lieu de Canton

Mesdames, Messieurs les riverains,

Objet : *RECENSEMENT – Dispositif d'aides à la suite des inondations.*

Mesdames, Messieurs,

Le dispositif "MIRAPI - mieux reconstruire après inondation" a été déployé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais à la suite des inondations survenues en novembre 2023 et entre le 27 décembre 2023 et le 11 janvier 2024.

Il s'applique pour la commune de **Wormhout**.

Ce dispositif vise à réduire la vulnérabilité des biens sinistrés.

La démarche est structurée en deux temps :

1. **une phase de diagnostic (prise en charge à 100% par l'Etat jusqu'à 750 euros) ;**
2. une phase de réalisation des travaux.

Si votre habitation a subi un sinistre lors des inondations survenues en novembre 2023 et entre le 27 décembre 2023 et le 11 janvier 2024, vous pouvez bénéficier d'un **DIAGNOSTIC** de vulnérabilité.

Si vous êtes intéressés par la réalisation d'un diagnostic pour votre habitation, je vous invite à vous signaler auprès des services de la commune de Wormhout, avant le 22 mai 2024.

Ces derniers sont joignables :

- par mail à l'adresse suivante accueil@wormhout.fr,
- par téléphone au 03.28.65.63.72.

Vous pouvez également remettre le coupon réponse ci-joint à l'accueil de la mairie, ou le déposer dans la boîte aux lettres.

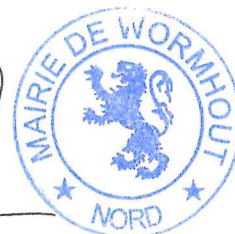
Les services de la commune se chargent de procéder au recensement des propriétaires concernés. Ils communiqueront ensuite vos coordonnées à l'Etat, qui les transmettra à un diagnostiqueur, pour convenir d'une visite de diagnostic.

Les services de la commune restent à votre disposition pour tout complément d'information,

Avec tout notre soutien,

Monsieur le Maire

David CAÏCOEN



Région Hauts de France
Département du Nord
Arrondissement de Dunkerque
Chef-lieu de Canton

**RECENSEMENT – Dispositif d'aides à la suite des inondations.
Coupon réponse**

Nom	
Prénom	
Téléphone	
Email	
Numéro et adresse	
Assurance - Bien assuré (Oui/Non)	
Assurance - Déclaration sinistre (Oui/Non)	